



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00383

Numéro SIREN : 521 685 131

Nom ou dénomination : A D S

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2017 sous le numéro de dépôt 8452

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 Bis RUE THIMONNIER 63100 CLERMONT FERRAND Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 1 6 8 5 1 3 1 0 0 0 3 4 Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31/03/2017			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	149	AG	149		
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	151 559	AS	73 384		78 174
		Autres immobilisations corporelles		AT	33 443	AU	17 246		16 197
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	6 000	CV	6 000		
		Créances rattachées à des participations		BB	20 735	BC	20 735		
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	3 250	BI			3 250
TOTAL (II)				BJ	215 137	BK	117 514		97 622
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	18 913	BM			18 913
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	346 095	BY			346 095
		Autres créances (3)		BZ	26 066	CA			26 066
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Disponibilités		CF	62 873	CG			62 873		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	6 087	CI			6 087	
	TOTAL (III)		CJ	460 035	CK			460 035	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	675 172	1A	117 514		557 657	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ADS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 96 000)			DA	96 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	11 264	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	9 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	19 700	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	148 598	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	285 162	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	56 252	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	111	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	102 407	
	Dettes fiscales et sociales			DY	108 977	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	4 746	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	272 494		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	557 657		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	239 079
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	300	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 482 492	FH		FI	1 482 492	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 482 492	FK		FL	1 482 492	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 884	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 489 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	52 849	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 245	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	629 707	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 139	
	Salaires et traitements*					FY	410 181	
	Charges sociales (10)					FZ	126 484	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	32 824
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	20 735
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 290 175
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	199 213	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	42	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	42	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	6 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 058	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	9 058
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 016)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	190 196	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ADS

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	237	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	237	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	215	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	215	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	22	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	41 621	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 489 668	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 341 069	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	148 598	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	19 949
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 884	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		124		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		91		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			237	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ADS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 557 657 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 148 598 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 18 585 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 18 585 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	149			149
Immobilisations incorporelles	149			149
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	131 829	19 730		151 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 695			1 695
- Matériel de transport	29 153			29 153
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	918	1 678		2 596
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	163 595	21 408		185 003
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	26 735			26 735
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 450	800		3 250
Immobilisations financières	29 185	800		29 985
ACTIF IMMOBILISE	192 929	22 208		215 137

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 408	800	22 208
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 408	800	22 208
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	149			149
Immobilisations incorporelles	149			149
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 601	26 784		73 385
- Installations générales, agencements aménagements divers	469	170		639
- Matériel de transport	10 240	5 631		15 871
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	496	240		736
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	57 806	32 824		90 631
ACTIF IMMOBILISE	57 955	32 824		90 780

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 402 233 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	20 735		20 735
Prêts			
Autres	3 250		3 250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	346 095	346 095	
Autres	26 066	26 066	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 087	6 087	
Total	402 233	378 248	23 985
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	5 086
Total	5 086

Notes sur le bilan

PRET DE 40 K€ AUPRES DE LA BANQUE NUGER :

Nantissement du fonds de commerce de 1er rang (travaux de désamiantage) et garantie prise chez SOGECAP : Décès et incapacité de travail à 100 % pour Mr Troilo

PRET DE 16,9 K€ AUPRES DE LA BANQUE NUGER :

Gage sur véhicule IVECO

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 012
Banque - Intérêts courus à payer	300
Intérêts courus	111
Charges sociales - charges à payer	536
Etat - autres charges à payer	640
Total	5 599

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 087		
Total	6 087		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	124	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	91	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		237
TOTAL	215	237

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			14 928	53 977	68 904
Cumul exercices antérieurs				11 559	11 559
Dotations de l'exercice			276	14 884	15 161
Amortissements			276	26 443	26 720
Cumul exercices antérieurs				18 779	18 779
Exercice			3 548	16 402	19 950
Redevances payées			3 548	35 181	38 729
A un an au plus			5 270	15 860	21 130
A plus d'un an et cinq ans au plus			7 026	13 209	20 236
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			12 296	29 070	41 366
A un an au plus				187	187
A plus d'un an et cinq ans au plus			149	3 729	3 879
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			149	3 916	4 066
Montant pris en charge dans l'exercice			3 548	16 401	19 949

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.D.S

Société par actions simplifiée au capital de 96 000 euros

Siège social : 14bis, rue Thimonnier - ZI du Brézet

63100 CLERMONT FERRAND

521 685 131 RCS CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 148 598,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 148 598,25 euros

A titre de dividendes 50 000,00 euros

Soit 5,21 € par action

Le solde au compte « autres réserves » 98 598,25 euros

Le dividende net par part sera éligible à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour pour leur montant net des contributions et prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire sur les revenus distribués.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2014	NEANT
Exercice clos le 31 mars 2015	19 698 €
Exercice clos le 31 mars 2016	20 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Grégory TROILO**

